

Le 23 mai 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTATS DU LIVRET A EN AVRIL 2018

LE LIVRET A EN PLEINE FORME POUR SES 200 ANS

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Créé le 22 mai 1818, le Livret A ne fait pas son âge en battant mois après mois son record d'encours qui atteignait, à la fin du mois d'avril, selon la Caisse des Dépôts et Consignation, 279,9 milliards d'euros (385,6 milliards d'euros avec le LDDS).

Le Livret A fête dignement ses 200 ans avec une 4^e collecte consécutive positive, collecte qui s'élève donc, pour le mois d'avril, à 1,78 milliard d'euros (2,24 milliards d'euros avec le LDDS). Depuis le début de l'année, la collecte s'élève à 8,16 milliard d'euros (9,62 milliards d'euros avec le LDDS), soit près d'un milliard d'euros de plus qu'en 2017 sur la même période.

Le mois d'avril réussit, en règle générale, assez bien au Livret A. Une seule décollecte a été enregistrée durant le 4^e mois de l'année (2015). Traditionnellement, les premiers mois de l'année sont plutôt porteurs pour le Livret A, les ménages remettant leur épargne à niveau après les fêtes et avant les vacances d'été, les dépenses de rentrées et les impôts de fin d'année (notamment les impôts locaux).

Le contexte économique joue en faveur du Livret A. Le moral des ménages après avoir fortement progressé au cours de l'année 2017 est en légère décline depuis quelques mois ; il a perdu 7 points entre juin 2017 et avril 2018. Face à la remontée de l'inflation et à la moindre progression de leur pouvoir d'achat en raison de la hausse des prélèvements obligatoires, les ménages ont arbitrés en faveur de l'épargne, la consommation stagnant depuis le début d'année. Le taux d'épargne des ménages contrairement aux espoirs de l'INSEE reste élevé autour de 14,2 % du revenu disponible brut. Les modifications fiscales à venir avec en particulier la retenue à source peuvent également inciter les Français à augmenter leur épargne de précaution.

Le Livret A ne pâtit toujours pas de son taux de rendement réel négatif, l'inflation demeurant supérieure à son rendement brut. Les ménages s'accommodent de cette situation.

Le Livret A peut par ailleurs bénéficier de la désaffectation du Plan d'Épargne Logement (PEL). Sur les trois premiers mois de l'année, la collecte nette du PEL n'a atteint que 400 millions d'euros contre 2,5 milliards d'euros durant la même période l'année dernière. Le PEL est handicapé par son assujettissement au prélèvement forfaitaire unique et par la baisse de son taux de rendement. Cette situation est légèrement irrationnelle car les 15,5 millions de titulaires d'un PEL ouverts avant le 31 décembre 2017 bénéficient de l'ancien régime fiscal et du taux de rémunération prévu au moment de la souscription. Selon la Banque de France, la rémunération moyenne du PEL était, au mois de mars dernier, de 2,69 % soit bien plus élevée que le taux en vigueur le Livret A.

En revanche, les ménages ne réduisent pas leurs dépôts à vue dont l'encours a atteint un sommet au 1^{er} trimestre 2018 à 426 milliards d'euros soit 187 milliards d'euros de plus que 10 ans auparavant. De même l'assurance vie qui enregistre des collectes correctes depuis le début de l'année n'est pas en concurrence avec le Livret A.

Le Livret A devrait connaître un cycle assez proche de celui de l'année dernière avec un premier semestre exceptionnel suivi d'une période de moindre croissance au niveau de la collecte. Les incertitudes économiques qui se traduisent notamment par une légère remontée de l'inflation devraient conforter les ménages dans leur attentisme.

Contact presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr